



11 mai 2015

## CT DGAC du 7 mai 2015 **TOUT VA POUR LE MIEUX !**

Judi 7 mai 2015, pour la première fois depuis les élections professionnelles, le Directeur général a réuni l'ensemble des organisations syndicales représentatives en CT DGAC.

**A en croire le compte rendu de l'administration diffusé en début d'après-midi du même jour, TOUT VA BIEN !**

**SAUF QUE : FO, CGT, CFDT, UNSA-ICNA, UTCAC et UNSA-Administratifs, représentant 80% des personnels, ont mis fin à leur participation à ce comité après deux suspensions de séance et ont demandé un rendez-vous en urgence au Ministre chargé des transports.**

Lors de son préambule et en réponse au questionnement de FO et des autres OS sur l'instauration arbitraire OU PAS d'une nouvelle méthode de négociation protocolaire, **le Directeur général a confirmé le lancement d'une nouvelle négociation « basée sur la productivité » et « conditionnée à la paix sociale ». SOIS BELLE ET TAIS-TOI !**

**SAUF QUE : le « Protocole final » serait acté sur la base d'« accords corporatistes préalables » qui seront « négociés par services ».**

FO n'a jamais nié que le service du contrôle et les contrôleurs étaient au cœur des missions de la DGAC mais FO a toujours affirmé la réalité non moins évidente que **TOUS les personnels de la DGAC sont les maillons indissociables d'une « chaîne de sécurité » indispensable à un haut niveau de qualité des services rendus.**

En cédant au chantage de certains, sans aucune concertation et sans même chercher un accord majoritaire des organisations syndicales sur la méthode et les objectifs, le Directeur Général met en péril l'unité de la DGAC au sein de la Fonction publique de l'Etat pourtant récemment « arrachée » à la Commission Européenne.

**Pour FO, il est inacceptable d'envisager de débiter une nouvelle négociation sociale dans des conditions qui excluraient de fait la majorité des agents et qui ne garantiraient pas l'unité de la DGAC. FO demande au gouvernement de tenir d'abord ses engagements et de mettre en œuvre les mesures importantes pour les personnels (emplois fonctionnels RTAC/CTAC, Graf IEEAC/IESSA, ...) du protocole 2013-2015 qui sont toujours bloquées au guichet unique. Dans l'intervalle FO suspend toute participation au dialogue social.**

